

Date de mise en ligne de  
l'acte : 26/12/2025

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Présents : 16  
Procurations : 3  
Votants : 19

**N° 2025 7 5**

**L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le DOUZE DÉCEMBRE à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 décembre 2025

**Etaient présents :**

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.  
Mmes DAGNAC, GUILLEMAT, PONS, ROOU et SALOMÉ.

**A donné pouvoir :**

Mme DESAINT à Mr MARETTE  
Mme RIGAL à Mr GOURMANDIN  
Mme SANEGRE à Mme PONS

**Absents excusés :**

Mrs DEJEAN, DELGENES, FONTA.  
Mmes BELMAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE et THIOUX.

**Secrétaire de séance :** Louis DARDIER

**OBJET : VOLET FINANCIER : Syndicat Départemental des  
Collectivités Électrifiées de l'Ariège (SDE09) : Travaux d'éclairage  
public : Rénovation d'appareils vétustes - Tranche 4**

En 2022, le conseil municipal s'inscrivait dans le projet de renouvellement en LED nouvelle génération de la totalité des 968 points lumineux d'éclairage public.

Trois tranches ont déjà été mobilisées avec le concours financier du SDE09 et du Conseil départemental de l'Ariège, contribuant ainsi au remplacement de 324 appareils vétustes.

Dans l'attente du chiffrage d'une 4<sup>ème</sup> tranche par le SDE09,

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **réaffirme sa demande** auprès du SDE09 de poursuivre son plan de renouvellement des appareils vétustes restant (4<sup>ème</sup> tranche),
- **demande** l'inscription de ces travaux sur un prochain programme d'éclairage public, pouvant être financé par le Conseil départemental (12 500 € maximum), le SDE09 et la commune.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT  
Pour copie conforme - au registre sont les signatures  
MAZERES, le 22 décembre 2025.**

Le Maire,  
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,  
Louis DARDIER

